Envoyé en préfecture le 16/03/2026
Reçu en préfecture le 16/03/2026
Publié le
ID : 029-212901086-20260310-DCM2026_07-DE

MAIRIE de LANDUDEC
----------29710----------

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION :
5 mars 2026

AFFICHÉE LE :
5 mars 2026

DATE DE PUBLICATION SUR LE SITE INTERNET COMMUNAL :
13 mars 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS :
EN EXERCICE : 15
PRESENTS : 9
VOTANTS : 12

L'an deux mille vingt-six,
Le dix mars à 19 heures,
Le Conseil municipal de LANDUDEC légalement convoqué s'est réuni en mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur LE GUELLEC Yves, Maire.
Etaient présents : tous les Conseillers municipaux en exercice à l'exception de M. GENTRIC Guénolé (procuration à M. GENTRIC Alexis), M. GOURLAOUEN Jean-Michel (procuration à Mme JONCOUR Martine), Mme PERENNOU Pauline (procuration à Mme KERSAUDY Maria), Mme LEBOUCHER Véronique, Mme ROSPARS Fabienne et Mme SIMON Françoise.
Secrétaire de séance : M. GENTRIC Alexis.

DCM2026/07 - Attribution de subventions aux associations

La Commission Vie Sociale réunie le 17 février dernier souhaite maintenir les règles d'attribution des subventions telles qu'elles ont été validées par le Conseil municipal du 6 juin 2023 (DCM2023/34).

Martine JONCOUR, Adjointe au Maire en charge des dossiers relatifs à la vie associative, présente au Conseil municipal les demandes de subvention émanant d'associations reçues.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1611-4 et L.2311-7,
Le Conseil municipal,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité,
Suivant l'avis de la Commission Vie Sociale,

- Décide d'allouer les subventions suivantes :

IMPUTATION	ASSOCIATIONS	MONTANT ACCORDE
65748	APEL Victoire de Saint Luc	2.000 €
	Association Trésors des Livres	100 €
	Breizh Trail Riders	100 €
	Club du Patrimoine *(Mesdames Maria KERSAUDY et Martine JONCOUR sont sorties de la salle et n'ont donc pas participé au vote)*	100 €
	Cyclo Club Loisirs *(Monsieur Ronan LE GOFF est sorti de la salle et n'a donc pas participé au vote)*	100 €
	E.S.L.G. Football	1 500 €

Envoyé en préfecture le 16/03/2026
Reçu en préfecture le 16/03/2026
Publié le
ID : 029-212901086-20260310-DCM2026_07-DE

	FNACA	**100 €**
	Landudec Randonnées *(Madame Maria KERSAUDY est sortie de la salle et n'a donc pas participé au vote)*	**200 €**
	Société de Chasse	**300 €**
	Sous-Total Associations communales	*4.500 €*

	Ping Pong Club de Plozévet	**15 €**
	Élevage et Passion du Pays Bigouden (0,10€/habitant)	**150 €**
	Association Les Petits Bonheurs	**100 €**
	Sous-Total Associations hors Commune	*265 €*
657362	**CCAS**	**5 000 €**

- Dit que les crédits nécessaires seront prévus au budget primitif 2026,
- Mandate et autorise le Maire ou son représentant légal pour la signature de tout document utile à cette décision.

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire,
Yves LE GUELLEC

MAIRIE de LANDUDEC
29710 LANDUDEC